



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR DES PRESTATIONS DE TRADUCTION FRANCAIS-ANGLAIS AU PROFIT DU PRAPS

Type de contrat	Contrat individuel
Langues requises :	Français-Anglais
Date limite de candidature :	02 novembre 2018
Durée du contrat	Un an renouvelable
Nature du contrat	Forfaitaire
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat
Financement	PRAPS/Banque Mondiale

Octobre 2018

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est « d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel, et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences ».

Pour soutenir ses activités, le PRAPS produit de nombreux documents à l'attention des parties prenantes notamment les Techniciens du Projet et les Décideurs. Ces documents initialement produits en français ne permettent pas d'atteindre les autres partenaires du PRAPS notamment les anglophones alors que le PRAPS interagit avec la CEDEAO.

Pour faciliter l'appropriation des messages véhiculés sur les différents supports de communication et renforcer l'adhésion des acteurs anglophones à la valorisation du pastoralisme, il est indispensable de pouvoir traduire en anglais les différentes productions du PRAPS.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un Consultant individuel en Traduction pour accompagner le PRAPS.

1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général

Recruter un Consultant individuel pour les besoins de traduction dans les deux langues (français-anglais ; anglais-français) des productions du PRAPS ou des productions externes qui lui seront soumises.

Objectifs spécifiques

- Produire un travail de qualité pour soutenir les activités du PRAPS ;
- Contribuer à établir la terminologie propre au projet ;
- Mettre en place et alimenter les bases de données terminologiques.

2. RESULTATS ATTENDUS

Toutes les productions techniques soumises par le PRAPS à la traduction sont traduites du français vers l'anglais et tout document externe en anglais pertinent pour les pays PRAPS est traduit en français.

3. MANDAT DU CONSULTANT

Le (a) traducteur/traductrice aura pour charge principale d'assurer la traduction des documents. Il s'agira en outre de :

- réviser et corriger les textes traduits ;
- établir la terminologie propre au projet ;

- effectuer des recherches terminologiques thématiques ou en réponse à des demandes pour la préparation de glossaires, de lexiques, de fichiers de termes techniques et alimenter les bases de données terminologiques.

4. METHODOLOGIE

Les documents soumis à la traduction seront envoyés par voie électronique au Consultant dans les formats Word et PDF selon leur disponibilité. Leur retour se fera sous format Word au PRAPS.

5. LIVRABLES

L'ensemble des documents soumis à traduction pour le compte du PRAPS.

Les bases terminologiques découlant des traductions.

Les documents traduits et leur version originale restent la propriété du PRAPS

6. TYPE DE CONTRAT

Une fois le consultant sélectionné, il lui sera proposé un contrat-cadre d'un an qui définira les conditions de rémunération. Ces conditions seront basées sur les demandes en traduction par le PRAPS et un bordereau de prix unitaire au mot. Le contrat-cadre sera renouvelable sur la base de la qualité des documents traduits et accepté par l'Unité régionale de Coordination du PRAPS au CILSS.

7. PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme/ Niveau d'études: Titulaire d'un Master en Traduction spécialisée ou équivalent traduction-interprétation, ou tout diplôme similaire.
- Formation universitaire aux outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) de type SDL Trados Studio.
- Avoir au moins une expérience avérée de huit (8) ans à temps plein en traduction en français-anglais et anglais-français.
- Avoir une expérience en traduction dans un contexte régional et international.
- Avoir une expérience en traduction avec des institutions.

Le consultant /Traducteur aura en plus les aptitudes suivantes :

- Etre doté(e) d'un excellent niveau d'orthographe et d'une aisance rédactionnelle ;
- Professionnalisme, rigueur et sens de l'organisation productivité et souci de la qualité ;
- Intérêt marqué pour les technologies de traduction ;
- Capacité à chercher des solutions ;
- Proactivité dans le développement des compétences ;
- Une bonne connaissance des problématiques du développement.

8. DOSSIER DU CANDIDAT

Les candidats intéressés soumettront leur dossier qui comprendra les éléments ci-après :

- Le CV du Consultant ;
- la liste des marchés ou contrats similaires déjà exécutés au cours des cinq dernières années (préciser le nom du client, le nom et les coordonnées de la personne de référence du client, la période du contrat, la nature des prestations et le montant du contrat) ;
- les preuves des prestations et les attestations de bonne exécution.

Les dossiers seront soumis au plus tard le **02 novembre 2018** à 17 heures à :

Madame la Coordonnatrice Régionale du PRAPS

Secrétariat Exécutif du CILSS

E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à :

- regina.bande@cilss.int
- mnante.nyamassoule@cilss.int
- nathalie.soro@cilss.int